



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Monsieur le Ministre
aux Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 28 juillet 2023

Objet : Question parlementaire n° 8134 du 7 juillet 2023 de Madame la Députée Martine Hansen concernant « Formation professionnelle ».

Monsieur le Ministre,

En date du 7 juillet 2023, la question parlementaire sous rubrique m'a été transmise.

Je vous saurais gré de bien vouloir demander à Monsieur le Président de la Chambre des Députés d'accorder à mes services une prolongation du délai de réponse jusqu'au jeudi 7 septembre 2023, étant donné que la collecte des éléments de réponse ne pourra pas être achevée jusqu'à l'échéance du délai imparti.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Ministre de l'Éducation nationale, de
l'Enfance et de la Jeunesse

(s.) Claude Meisch